

Ain

Refonte des aides au solaire : DualSun réclame de la clarté

Des nuages sombres planent sur la filière photovoltaïque depuis les récentes déclarations du ministre de l'Industrie et de l'Énergie, laissant présager une baisse à venir du soutien de l'État aux projets solaire. Jérôme Mouterde, cofondateur de l'un des deux derniers fabricants français, craint un coup d'arrêt brutal.

La société DualSun, qui a inventé les panneaux solaires hybrides (lire par ailleurs) et dont l'unité de production est installée à Jujurieux, redoute des jours sombres pour la filière française. Ce sont les récentes annonces du ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie, Marc Ferracci, qui l'ont refroidie.

Prime et tarifs de rachat divisés par deux ou trois

Le 12 février, le projet d'arrêt relatif aux tarifs de rachat de l'électricité produite par les centrales en toiture et en ombrières de moins de 500 kWc promet de raboter deux aides à l'installation de l'État : la prime à l'autoconsommation et l'obligation d'achat.

Jérôme Mouterde, cofondateur de DualSun, estime que ces subventions vont être « divisées par deux à trois (*) ». « Le marché résidentiel est relativement épargné », analyse-t-il. Et par ricochet Dual-



Cofondée par Jérôme Mouterde, DualSun fabrique des panneaux photovoltaïques hybrides à Jujurieux, capables de chauffer aussi un ballon d'eau chaude. Archive Antoine Delsart

Sun aussi, étant donné que ces installations représentent 80 % de son activité, contre 20 % pour le tertiaire où la baisse risque selon lui d'être « violente ». L'atrophie des tarifs de rachat va pénaliser les centrales les moins tournées vers l'autoconsommation. Comme celles posées sur les

hangars agricoles.

Au-delà de l'impact direct, le dirigeant craint pour ses clients, les installateurs. « La période est difficile. C'est toute la chaîne de valeurs qui est ébranlée. » Cela intervient dans un contexte économique moins lumineux depuis l'été 2024, après deux années de forte croissance.

« L'incertitude fait que personne ne bouge »

Rien n'est encore gravé dans le marbre. Une réunion est programmée le 6 mars. « Trois semaines durant lesquelles on ne sait plus à quel saint se vouer », déplore Jérôme Mouterde. « L'incertitude fait que personne ne bouge. C'est terrible... Il faut qu'on soit fixé. » Ce quasi-moratoire, à l'image de celui qui avait provoqué une hémorragie sur l'emploi en 2010, pourrait toutefois s'accompagner d'une baisse de TVA sur le photovoltaïque de 10 % à 5,5 %. « Pour les clients, cela compenserait les baisses », approuve le professionnel. « Mais que si les deux mesures interviennent en même

temps... » Or, pour l'heure, celle sur la TVA n'est prévue qu'à partir d'octobre 2025. « Je suis énervé. Par le timing, la façon de faire. »

Le projet de refonte a provoqué une levée de boucliers nationale, soutenue politiquement par le Parti socialiste qui a réclamé une inflexion au Gouvernement : « Cela s'appelle un abandon en rase campagne » pour « 5 000 entreprises, 67 000 professionnels et 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires » écrit Olivier Faure, le premier secrétaire. Le ministre Marc Ferracci, lui, n'entend pas reculer : « Le petit photovoltaïque doit d'abord servir l'autoconsommation, pour faire baisser les factures d'électricité. » Et coûter moins cher à l'État ? Jérôme Mouterde s'inscrit en faux : « En coupant sur les aides, le gouvernement risque de couper bien plus sur ses recettes. »

• Antoine Delsart

(*) Exemple pour une petite installation de 3 kWc : au février 2025, la prime passerait de 660 € à 384 €, et le tarif

Repères / L'entreprise en bref

• Carte d'identité

DualSun est une ex-start-up née en 2020 à Marseille, où son siège est implanté. Elle compte à ce jour 65 salariés et son unité de production est située à Jujurieux (Ain). Son chiffre d'affaires en 2023 s'est établi à 60 millions d'euros.

• Concept

DualSun ne fabrique pas ni cellule ni panneau, elle les importe de Chine pour les rendre hybrides, en associant à la production d'électricité solaire une fonction de chauffe-eau, grâce à un échangeur thermique en polypropylène accroché en face arrière. Le principe : récupérer la chaleur du panneau pour chauffer de l'eau froide en circuit fermé.

de rachat passerait de 12,69 centimes d'euros/kWh à 4 centimes.



L'entreprise est née à Marseille, il y a cinq ans. Photo fournie par DualSun